

MAIRIE DE BEVONS
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Mesdames GRONCHI Karine, JULIEN Valérie, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Jonathan, PLAUCHE Régis, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Mesdames LEAL Séverine, MAZIERE Audrey, Monsieur SCOTTI Patrick

Convocation et affichage : 12/01/2023

Secrétaire de séance : Monsieur PLAUCHE Régis

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Objet : ACHAT DE DEUX PANNEAUX D’AFFICHAGE

Dans le cadre de la mise en place des deux points d'apport volontaire et pour améliorer l'information des habitants de la Commune de Bevons, Monsieur le Maire présente le devis de MANUTAN COLLECTIVITE pour l'achat de deux panneaux d'affichage d'un montant total de 1029,00 € HT, 1284,80 € TTC.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve le devis de MANUTAN COLLECTIVITE pour un montant de 1029,00 € HT, 1284,80 € TTC ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à commander les deux panneaux d'affichage.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 19 janvier 2023,

Le Maire,

Marc HUSER



Le secrétaire
PLAUCHE Régis

A handwritten signature in red ink, appearing to be 'R. Plauche', located at the bottom right of the page.